



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Jérôme BENAINOUS

80 rue de Prony
75017 Paris
France

SRP Groupe S.A.

***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes consolidés***

Exercice clos le 31 décembre 2020

SRP Groupe S.A.

ZAC Montjoie - 1 rue des Blés - 93212 La Plaine Saint-Denis Cedex

Ce rapport contient 53 pages



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Jérôme BENAINOUS

80 rue de Prony
75017 Paris
France

SRP Groupe S.A.

Siège social : ZAC Montjoie - 1 rue des Blés - 93212 La Plaine Saint-Denis Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de la société SRP Groupe S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SRP Groupe S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Points clés de notre audit	Réponses apportées lors de notre audit
<i>Evaluation des goodwill</i> Dans le cadre de son développement, le groupe a été amené à faire des opérations de croissance externe et à reconnaître plusieurs goodwill. Ces goodwill, d'une valeur comptable de 123,7 millions d'euros au 31 décembre 2020, correspondent à l'écart entre la juste valeur de la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs et passifs acquis, et ont été alloués à la seule unité génératrice de trésorerie (UGT). Or, toute évolution défavorable des rendements attendus de l'activité de SRP Groupe est de nature à affecter de manière sensible la valeur recouvrable et à nécessiter la constatation d'une dépréciation. Une telle évolution implique de réapprécier la pertinence de l'ensemble des hypothèses retenues pour la détermination de cette valeur ainsi que le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calcul.	Nos travaux ont consisté à : - prendre connaissance des modalités de mise en œuvre du test de dépréciation réalisé par la direction ; - examiner la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur ; - analyser le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie portant sur une période de 5 ans et établies par la direction, au regard de notre connaissance de l'environnement économique dans lequel évolue le groupe ; - apprécier la cohérence du taux de croissance à long terme et du taux d'actualisation appliqués avec les analyses de marché, avec l'appui de nos spécialistes en valorisation ;

En conséquence, la direction s'assure lors de chaque clôture annuelle, ou plus fréquemment s'il existe un indice de perte de valeur, que la valeur comptable de ces goodwill n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur. Les modalités du test de dépréciation mis en œuvre et le détail des hypothèses retenues sont présentés dans la note 5.1 de l'annexe aux comptes consolidés. La détermination de la valeur recouvrable des goodwill repose très largement sur le jugement de la direction, s'agissant notamment des taux de croissance et de rentabilité retenus pour les projections de flux de trésorerie et du taux d'actualisation qui leur est appliqué. Nous avons donc considéré l'évaluation des goodwill comme un point clé de l'audit.	- tester la sensibilité de la valeur d'utilité déterminée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues ; - apprécier le caractère approprié de l'information financière fournie dans la note 5.1 de l'annexe aux comptes consolidés.
Evaluation des stocks Les stocks de marchandises figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2020 pour un montant net de 61 millions d'euros. Comme indiqué dans la note 5.5 de l'annexe aux comptes consolidés, les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur estimée de réalisation. Le coût de ces stocks comprend les coûts d'acquisition des stocks, les coûts d'approche, mais également les escomptes, remises, rabais et ristournes obtenus des fournisseurs. Une dépréciation est comptabilisée sur la base d'une analyse de l'ancienneté, de la nature et de la rotation du stock afin de prendre en compte la perte de valeur y afférant si la valeur de réalisation estimée est inférieure à la valeur comptable. La valeur de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité	Concernant le coût des stocks, nos travaux ont consisté à : - prendre connaissance des modalités de détermination du coût d'entrée des stocks de marchandises ; - corroborer, sur la base d'un échantillon, le coût des stocks de marchandises avec les factures d'achat ; - corroborer la cohérence des coûts d'approche incorporés dans la valeur des stocks avec la méthodologie de détermination de ces coûts et les rapprocher de leurs bases de calcul comptables ; En ce qui concerne la dépréciation des stocks, nos travaux ont consisté à :

et en tenant compte des différents canaux de distribution du groupe. Au regard du poids des stocks au bilan consolidé, il existe un risque que la valeur nette de réalisation de certains articles soit inférieure à leur valeur comptable et donc un risque de surévaluation des stocks, que nous avons considéré comme un point-clé de l'audit.	- apprécier la pertinence des règles de dépréciation des stocks appliquées au regard de l'activité du groupe ; - prendre connaissance des modalités d'identification des articles anciens et à rotation lente et de détermination de leur valeur nette de réalisation ; - apprécier l'estimation de la valeur nette de réalisation des articles anciens et à rotation lente sur la base d'une analyse rétrospective de la rentabilité des ventes de stocks comparables et en prenant en compte les différents canaux de distribution propres au groupe SRP.
Reconnaissance du chiffre d'affaires (séparation des exercices) Chez SRP Groupe, la reconnaissance du chiffre d'affaires dans le logiciel de gestion Extranet se fait « au clic » et est enregistré tel quel en comptabilité. Toutefois, comme indiqué dans la note 4 de l'annexe aux comptes consolidés, les revenus provenant de la vente de marchandises (ventes effectuées sur une base ferme ou sur une base conditionnelle) doivent être enregistrés en chiffre d'affaires lorsque les marchandises sont livrées et que le client obtient le contrôle des biens et services achetés. Par conséquent, SRP Groupe réalise à la clôture un retraitement visant à prendre en compte le délai entre l'achat sur l'Extranet et la prise de contrôle des biens et services achetés par les clients. Au regard de l'impact de ce retraitement, il existe un risque d'erreur que nous avons considéré comme un point-clé de l'audit.	Nos travaux ont consisté à : - prendre connaissance des modalités de mise en œuvre des travaux relatifs à la séparation des exercices réalisés par la direction ; - examiner la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur ; - évaluer la pertinence de la méthodologie retenue par la société ; - vérifier la validité des données utilisées dans les calculs en les confrontant notamment aux données issues du logiciel de gestion.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport de gestion groupe du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires***Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel***

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n°2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société SRP Groupe S.A. par l'Assemblée Générale du 5 août 2010 pour le cabinet KPMG Audit IS et dans les statuts constitutifs en date du 29 juillet 2010 pour Monsieur Jérôme Benainous.

Au 31 décembre 2020, le cabinet KPMG Audit IS et Monsieur Jérôme Benainous étaient dans leur 10^{ème} année de leur mission sans interruption, soit leur 6^{ème} année depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 31 mars 2021

Paris, le 31 mars 2021

KPMG Audit IS

Jérôme BENAINOUS



Jean-Pierre Valensi
Associé



Jérôme Benainous
Associé

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DÉCEMBRE 2020**

showroomprive•com

1. ETATS FINANCIERS

1.1 Etat du résultat net

en K€	Notes	2020	2019
Chiffre d'affaires	4.2	697 508	615 562
Coût des ventes		- 424 497	- 428 018
Marge brute		273 011	187 544
Marge brute en % du CA		39,1%	30,5%
Marketing		- 22 840	- 24 706
Logistique & traitement des commandes		- 162 603	- 152 373
Frais généraux et administratifs		- 62 145	- 57 247
Résultat opérationnel avant coût des paiements en actions et autres produits et charges opérationnels		25 423	- 46 782
Coûts des paiements en actions		- 1 424	- 388
Autres produits et charges opérationnels	4.4	- 2 315	- 21 250
Résultat opérationnel		21 685	- 68 420
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			
Coût de l'endettement financier brut		- 905	- 591
Coût de l'endettement financier		- 905	- 591
Autres produits et charges financiers		31	- 122
Résultat avant impôts		20 811	- 69 133
Impôts sur les bénéfices	4.5	- 6 900	- 1 329
Résultat net		13 911	- 70 462
Part attribuable aux actionnaires de l'entité consolidante		13 911	- 70 462
Part attribuable aux participations ne conférant pas le contrôle			
Résultat par action (en €)			
Résultat net par action	5.17	0,17	- 1,39
Résultat net dilué par action	5.17	0,16	- 1,39

1.2 Etat du résultat global

en K€	Notes	2020	2019
Résultat net		13 911	- 70 462
Autres éléments du résultat global		- 19	14
Résultat global		13 892	- 70 448

1.3 Bilan consolidé

en K€	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Ecart d'acquisition	5.1	123 685	123 685
Autres Immobilisations incorporelles	5.2	51 341	54 466
Immobilisations corporelles	5.3	38 805	44 849
Autres actifs financiers	5.4	1 214	1 347
Impôts différés	5.11	55	0
Autres actifs long terme		2	1
Actifs non-courants		215 102	224 348
Stocks et en-cours	5.5	60 924	48 373
Clients, avances et acomptes versés	5.6	20 307	20 548
Créances d'impôt		1 873	4 657
Autres actifs courants	5.7	51 772	41 443
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.8	130 833	49 049
Actifs courants		265 708	164 070
Total Actif		480 811	388 418
Capital		4 702	2 030
Primes liées au capital		217 779	211 109
Actions propres		- 1 472	- 1 756
Autres réserves		- 57 897	11 254
Résultat net		13 911	- 70 462
Total Capitaux propres, part du groupe		177 023	152 175
Intérêts minoritaires		-	-
Total des capitaux propres	1.5	177 023	152 175
Emprunts et dettes financières	5.12	80 289	20 349
Engagements envers le personnel	5.9	147	65
Autres provisions	5.10	439	347
Impôts différés		0	77
Total passifs non courants		80 876	20 838
Emprunts et concours bancaires (< 1 an)	5.12	39 593	58 064
Provisions (< 1 an)	5.10	4 205	4 778
Fournisseurs	5.13	132 205	110 470
Dettes d'impôt	5.13	1 513	12
Autres passifs courants	5.13	45 397	42 080
Total passifs courants		222 913	215 405
Total des passifs non-courants & courants		303 788	236 243
Total des passifs et capitaux propres		480 811	388 418

1.4 Tableau de flux de trésorerie consolidés

en K€	Notes	2020	2019
Résultat net total consolidé		13 911	- 70 462
Elim. des provisions et amortissements (1)	4.1	14 503	18 256
Elim. des profits / pertes de réévaluation (juste valeur)		-	- 534
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution		1 383	-
Earn out Saldi		-	2 250
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	5.15	1 413	388
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		31 210	- 50 101
Elim. de la charge (produit) d'impôt	4.5.1	6 900	1 329
Elim. du coût de l'endettement financier net (2)		905	591
Incidence de la variation du BFR	5.18	2 706	26 385
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant impôt		41 721	- 21 796
Impôts payés		- 1 446	- 4 226
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		40 275	- 26 022
Incidence des variations de périmètre		-	- 22 317
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	5.2	- 9 671	- 16 720
Acquisition (cession) d'actifs financiers		-	-
Variation des prêts et avances consentis		120	- 48
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		716	2 898
Autres flux liés aux opérations d'investissement		-	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		- 8 835	- 36 187
Augmentation de capital	1.5	9 099	- 44
Cession (acquisition) nette d'actions propres		284	7
Emission d'emprunts	5.12	85 000	35 827
Remboursement d'emprunts (2)	5.12	- 43 212	- 4 339
Intérêts financiers nets versés		- 787	- 613
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		50 384	30 839
Incidence de la variation des taux de change		- 39	14
Variation de la trésorerie		81 785	- 31 356
Trésorerie d'ouverture	5.8	49 049	80 406
Trésorerie de clôture	5.8	130 833	49 049

(1) En 2020, 3,1 millions d'euros liés à l'amortissement du droit d'utilisation des actifs immobiliers en application d'IFRS 16

(2) En 2020, 3,3 millions d'euros liés à l'amortissement du droit d'utilisation des actifs loués en application d'IFRS 16

La position de trésorerie de clôture est détaillée dans la note 5.8.

1.5 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

en K€	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Autres réserves Groupe			Résultats accumulés	Total capitaux propres part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
				Réserves de conversion	Autres réserves	Total				
Situation au 31.12.2018	2 025	211 158	- 1 764	4	9 553	9 557	2 275	223 251	-	223 251
Résultat net			-	-	-	-	- 70 462	- 70 462		- 70 462
Ecart de conversion			-	14	-	14		14		14
Résultat global	-	-	-	14	-	14	- 70 462	- 70 448	-	- 70 448
Augmentation de capital		- 44				-		- 44		- 44
Levées de stocks options	5	- 5	-	-	-	-		-		-
Mouvements sur actions propres			8	-	-	-		8		8
AGA* et charges de stocks-options			-	-	388	388		388		388
Autres variations					- 980	- 980		- 980		- 980
Situation au 31.12.2019	2 030	211 109	- 1 756	18	8 961	8 979	- 68 187	152 175	-	152 175
Résultat net						-	13 911	13 911		13 911
Ecart de conversion				- 19		- 19		- 19		- 19
Résultat global	-	-	-	- 19	-	- 19	13 911	13 892	-	13 892
Augmentation de capital	2 672	6 670				9 342		9 342		9 342
Levées de stocks options						-		-		-
Mouvements sur actions propres			284			284		284		284
AGA* et charges de stocks-options					1 413	1 413		1 413		1 413
Autres variations					- 83	- 83		- 83		- 83
Situation au 31.12.2020	4 702	217 779	- 1 472	- 1	10 291	19 916	- 54 276	177 023	-	177 023

Au 31 décembre 2020, le capital social de la société SRP Groupe S.A. était constitué de 117 560 198 actions de valeur nominale de 0,04 euros (50 744 030 actions de la même valeur nominale au 31 décembre 2019).

2. INFORMATIONS SUR LE GROUPE, LE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE, LES MODALITÉS DE CONSOLIDATION ET LES MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

2.1 Le Groupe

SRP Groupe S.A. est la société mère du groupe Showroomprivé (l'ensemble désigné dans ce rapport comme « le Groupe »). Les actions de SRP Groupe S.A. sont cotées sur le marché réglementé Euronext à Paris depuis 2015.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2020 du Groupe comprennent les comptes de la société mère et de ses filiales (cf. note 3.1). L'exercice clos au 31 décembre 2020 couvre une période de 12 mois.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration de SRP Groupe S.A. lors de sa réunion du 11 mars 2021 et seront soumis pour approbation à l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 juin 2021 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

L'activité du Groupe est dédiée à la vente privée d'articles sur Internet.

2.2 Faits marquants de l'exercice

2.2.1 Renouvellement et allongement de la maturité de la dette bancaire existante

Les discussions avec les partenaires bancaires ont abouti au renouvellement et à l'allongement de la maturité des lignes de financement bancaires du Groupe, y compris les découverts autorisés, représentant un montant global de financement de 62 millions d'euros. Cette dette bancaire est désormais constituée de prêts à terme, à amortissements semestriels et trimestriels progressifs, croissants à partir de 2022 jusqu'au 31 décembre 2026.

Le Groupe conserve également une dette bancaire de 2,8 M€ amortissable à échéance 2023 auprès de Bpifrance.

Le classement en passifs courants et non courants dans le bilan prend donc en compte les effets du protocole de conciliation homologué en date du 28 mai 2020.

2.2.2 Obtention d'une nouvelle ligne de financement à hauteur de 35 millions d'euros

Le Groupe a obtenu auprès de la CAIDF (Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Île-de-France) un prêt d'un montant de 35 millions d'euros garanti par l'Etat (PGE) à hauteur de 90% amortissable et d'une maturité finale à la discrétion de la société pouvant atteindre 2026.

Dans le cadre du plan global, les créanciers bancaires ont accepté de renoncer à l'application des engagements relatifs au respect des ratios financiers au 31 décembre 2019, pour l'année 2020.

À compter du 31 décembre 2021, les financements mentionnés ci-dessus sont conditionnés au respect d'un ratio de levier financier R2 (dettes financières nettes/EBITDA) dégressif, allant d'un maximum de 6 exceptionnellement pour l'exercice 2021 à 2,5 pour l'exercice 2025.

Le ratio R4 désignant le rapport entre la dette financière nette consolidée et les fonds propres consolidés devra strictement rester inférieur à 1.

2.2.3 Augmentation de capital de la société SRP Groupe

La société a réalisé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, clôturée le 31 juillet 2020 (cf. Note 1.5).

L'augmentation de capital d'un montant brut de 9,9 millions d'euros, prime d'émission incluse, a donné lieu à l'émission de 66 260 485 actions nouvelles au prix de souscription unitaire de 0,15 euros. Les frais liés à cette opération s'élèvent à 0,6 million d'euros, net d'impôts.

Le produit de l'augmentation de capital sera utilisé par Showroomprivé pour le financement des besoins généraux de la Société et de ses filiales dans le cadre du renforcement de sa structure financière en lien avec la mise en

œuvre du protocole conclu le 29 avril 2020 avec les partenaires bancaires du Groupe. Cette opération marque la dernière étape de la mise en œuvre des opérations de refinancement prévues par ce protocole.

2.2.4 Transmission universelle de patrimoine SRP Prod

La filiale SRP Prod a été dissoute et fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine dans l'entité Showroomprivé.com par décision du 6 février 2020 avec une date d'effet au 29 mai 2020.

2.2.5 Covid 19

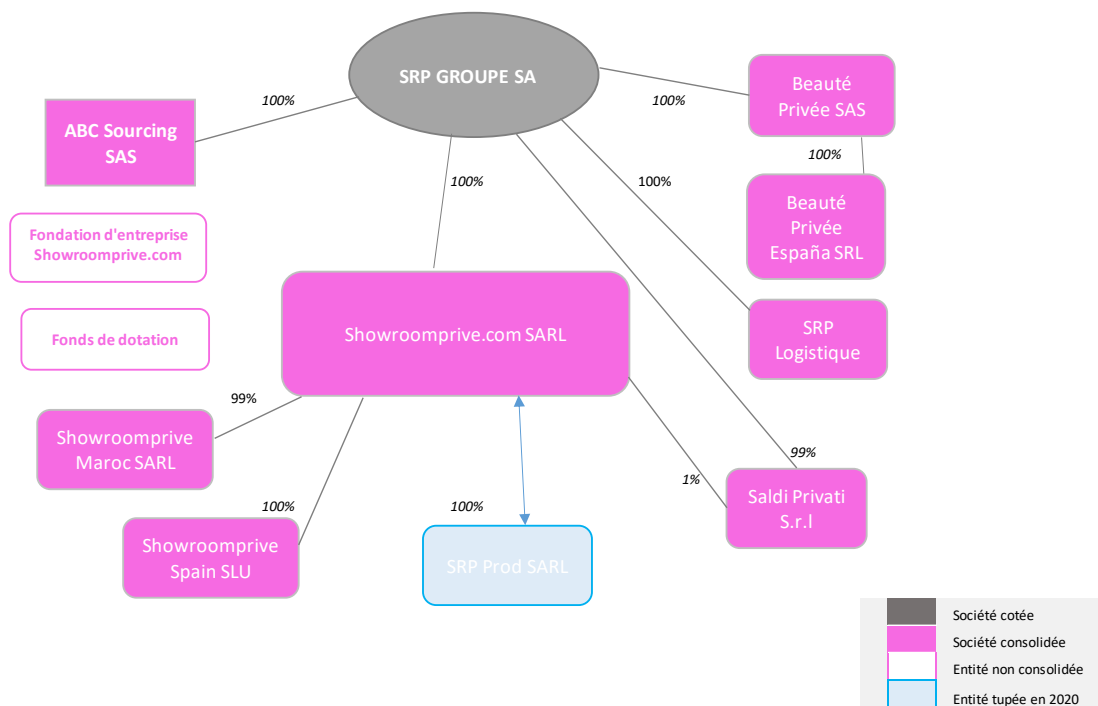
Depuis le début de la crise sanitaire et des mesures de restrictions, Showroomprivé poursuit ses activités, tout en prenant les mesures nécessaires pour protéger la santé de ses collaborateurs et de leurs proches. Le Groupe adapte en permanence son dispositif et ses effectifs à son activité en recourant si besoin au chômage partiel.

L'ensemble des activités (y compris internet et média) a été impacté sur la quinzaine de jours qui a suivi la mise en place du confinement, compte tenu notamment des perturbations et des ajustements nécessaires sur la chaîne d'approvisionnement. L'activité du Groupe demeure en effet étroitement liée aux conditions de livraison et d'approvisionnement dans les pays où le Groupe opère. Les délais de retour ont été allongés pour permettre aux acheteurs de Showroomprivé de continuer à bénéficier de leurs conditions d'achat, ce qui va rendre leur gestion plus complexe tout au long du semestre voire sur le second semestre si l'état d'urgence sanitaire est prolongé.

Toutefois, depuis le mois d'avril 2020, le Groupe constate un rebond sensible de ses ventes, en croissance significative par rapport au mois d'avril 2019 et supérieur au plan de marche. Le Groupe bénéficie notamment d'un contexte favorable pour l'e-commerce mais commence aussi à recueillir les fruits de ses actions de renforcement de ses relations avec les marques illustrées par la signature de nouveaux partenariats avec de grands groupes possédant un large catalogue de marques.

2.3 Organigramme

L'organigramme du Groupe au 31 décembre 2020 est le suivant :



2.4 Référentiel comptable

Déclaration de conformité et référentiel IFRS utilisé

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du Groupe publiés au 31 décembre 2020 sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles que publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne) au 31 décembre 2020.

Les normes comptables internationales comprennent :

- les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) ;
- les normes IAS (International Accounting Standards) ;
- leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRS IC (IFRS Interpretations Committee).

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site Internet de la commission européenne à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/info/index_fr.

Nouvelles normes et interprétations applicables depuis le 1er janvier 2020

Les interprétations et amendements suivants sont applicables depuis le 1er janvier 2020 et n'ont pas eu d'effet significatif sur les états financiers consolidés du Groupe. Le Groupe n'est pas concerné par les autres publications

du Comité des Normes Comptables Internationales (IASB) et du Comité d'Interprétation des Normes Internationales d'Information Financière (IFRIC).

- Amendements à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » : définition d'une entreprise.

En octobre 2018, l'IASB a publié des amendements à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » qui visent à aider les entités à faire la distinction entre l'acquisition d'une entreprise et d'un groupe d'actifs. Ils clarifient les critères requis pour qualifier une entreprise, suppriment l'évaluation de la capacité des acteurs du marché à remplacer des éléments manquants, ajoutent des précisions pour aider les entités à déterminer si l'activité est significative, affinent la définition d'une entreprise et de sa finalité et introduit un test facultatif de concentration de la juste valeur.

Ces amendements sont applicables de façon prospective aux acquisitions qui ont lieu à compter du 1er janvier 2020, avec une application anticipée autorisée. Dès lors que les amendements s'appliquent de façon prospective aux transactions ou autres événements qui interviennent à partir de la date de première application, le Groupe ne sera pas affecté par ces amendements à la date de transition.

- Amendements à l'IAS 1 « Présentation des états financiers » et à l'IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations complètes et erreurs » : modification de la définition du terme « significatif ». Cet amendement vise à améliorer la définition de la matérialité et à harmoniser dans l'ensemble les normes IFRS.
- Amendement à la norme IFRS 16 « Contrats de location » relatif aux concessions de loyers – Covid 19.
- Amendements IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 Réforme des taux de référence (Phase 1) : mesures d'assouplissement des critères d'application de la comptabilité de couverture afin de permettre aux entités de maintenir leurs relations de couverture durant la période de transition aux nouveaux taux.
- Amendements des normes IFRS pour mise à jour des références au Cadre conceptuel.

Principales normes, amendements et interprétations approuvés par l'IASB mais non encore approuvés par l'Union Européenne

Les normes et interprétations suivantes ont été publiées par l'IASB, mais ne sont pas encore approuvées par l'Union européenne. Leur effet éventuel sur le Groupe est en cours d'analyse :

- Amendement à la norme IAS 37, qui clarifie les coûts à retenir lors de l'analyse des contrats déficitaires ;
- Amendement à la norme IAS 1, qui clarifie les principes de classement d'un passif au bilan en courant ou en non courant ;
- Amendement IFRS 3 suite à la publication du nouveau Cadre conceptuel ;
- Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2018 / 2020 et notamment les amendements mineurs des normes :
 - IFRS 9 : Précision sur les frais à inclure dans le test des 10% ;
 - IFRS 41 : Evaluation à la juste valeur de l'actif biologique ;
 - IFRS 16 : Suppression de l'illustrative exemple 13 de la norme.

Nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure approuvées par l'Union européenne applicables pour les périodes ultérieures

- IFRS 17 « Contrats d'assurances », visant les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021.
- L'amendement IAS 16 : les produits tirés de la vente d'éléments fabriqués (pour amener l'immobilisation jusqu'à son lieu d'exploitation et sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction) peuvent venir en déduction de l'immobilisation.

Le Groupe examine actuellement les amendements listés ci-dessus afin de déterminer les impacts sur ses états financiers.

Évolutions du référentiel comptable applicable à Showroomprivé

L'amendement de la norme IFRS16 relatif à la comptabilisation des aménagements de loyers consentis par les bailleurs en lien avec la pandémie de Covid-19 émis par l'IASB en mai 2020 a été adopté par l'Union Européenne en octobre 2020 et a été appliqué par le Groupe à compter du 1er janvier 2020. Cet amendement simplifie l'analyse à réaliser par les locataires et permet, sous certaines conditions, de constater l'effet de ces aménagements immédiatement en compte de résultat sous forme de loyers variables négatifs.

L'application des autres normes, amendements et interprétations entrés en vigueur au 1er janvier 2020 n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

2.5 Modalités de consolidation

2.5.1 Filiales

Le Groupe applique la norme IFRS 10, « Etats financiers consolidés ». Cette norme présente un modèle unique de consolidation qui identifie le contrôle comme étant le critère à remplir pour consolider une entité.

Pour apprécier le contrôle, le Groupe tient compte des droits de vote substantiels, c'est-à-dire actuellement exerçables ou exerçables au moment où les décisions relatives aux activités pertinentes seront prises.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

2.5.2 Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciaux, les produits et les charges résultant des transactions intragroupes sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Les méthodes comptables des filiales sont homogénéisées et alignées sur celles adoptées par le Groupe.

Les sociétés consolidées par le Groupe ont établi leurs comptes aux 31 décembre 2020 et 2019 selon les principes comptables appliqués par le Groupe, depuis leur date d'entrée dans le périmètre.

Le périmètre de consolidation est détaillé en Note 3 « Périmètre » ci-après.

2.6 Base d'évaluation

Les comptes consolidés sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs qui sont évalués à la juste valeur conformément aux normes IFRS.

Les catégories concernées sont :

- Les passifs, résultant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions ;
- Les actifs et passifs financiers évalués en juste valeur.

2.7 Monnaie de présentation et transactions libellées en devises

Les comptes consolidés de SRP Groupe ont été établis en euros.

Les produits, charges, créances ou dettes issus de transactions libellées en devises étrangères sont converties en euros à la date de transaction.

Les créances ou dettes libellées en devises existantes à la clôture sont converties au taux de change de fin d'exercice. Les différences de conversion résultant de l'application des différents taux de change sont enregistrées au compte de résultat de la période et présentées en résultat d'exploitation ou en résultat financier selon la nature de la transaction sous-jacente.

2.8 Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui pourraient avoir un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et charges.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Ces hypothèses qui sous-entendent les principales estimations et jugements sont décrites dans les notes annexes de ces états financiers.

2.9 Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les principes et méthodes comptables sont décrits directement dans les sections 4 (notes relatives au compte de résultat) et 5 (notes relatives au bilan).

3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1 Périmètre à la clôture de l'exercice

Les entités suivantes font partie du périmètre de consolidation à la date de clôture :

Entité juridique	Pays	Méthode de conso.	2020		2019	
			Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Taux de contrôle
SRP Groupe	France	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Showroomprivé.com S.à r.l.	France	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SRP Logistique S.à r.l.	France	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Beauté Privée SAS	France	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Beauté Privée Espana, S.L.U.	Espagne	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SRP Spain	Espagne	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SRP GmbH	Allemagne	IG	-	-	100,00 %	100,00 %
SRP Prod (*)	France	IG	-	-	100,00 %	100,00 %
Saldi Privati S.r.l.	Italie	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
ABC Sourcing SAS	France	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SRP Maroc	Maroc	IG	99,99 %	100,00 %	99,99 %	100,00 %

IG = Intégration globale

NC = Non Intégrée

* TUP au 1er semestre 2020

3.2 Evolution du périmètre au cours de l'exercice

3.2.1 Transmission universelle de patrimoine SRP Prod

La filiale SRP Prod a été dissoute et fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine dans l'entité Showroomprivé.com par décision du 6 février 2020 avec une date d'effet au 29 mai 2020.

3.2.2 Intégration fiscale

A compter du 31 décembre 2020, les filiales du Groupe membres de l'intégration fiscale sont les suivantes : SRP Groupe, Showroomprivé.com, ABC Sourcing, SRP Logistique et Beauté Privée France.

Aucune autre acquisition ou cession n'a eu lieu au cours de l'exercice 2020.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Principes comptables

Chiffre d'affaires

Ventes de marchandises et services

Le Groupe reconnaît son chiffre d'affaires conformément à IFRS 15.

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du Groupe.

Les produits des activités ordinaires figurent nets de taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés de la façon suivante :

Les revenus provenant de la vente de marchandises (ventes effectuées sur une base ferme ou sur une base conditionnelle) sont enregistrés en chiffre d'affaires lorsque les marchandises sont livrées et que par conséquent le client obtient le contrôle des biens et services achetés. Ils sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir nette des avantages accordés aux clients et nette d'escompte.

Le Groupe reconnaît un chiffre d'affaires net sur les ventes de voyages.

Programme de fidélité (Bons de parrainage ou bon d'achats)

Le Groupe a mis en place un programme de parrainage selon lequel le site accorde aux internautes lors du premier achat effectué par un nouveau membre qu'ils ont parrainé, un bon d'achat d'un montant fixe utilisable à compter de cette date. Ce bon leur donne droit à une réduction sur leurs achats de produits sur le site durant la période de validité de ce bon. Ces bons de parrainage répondent à la définition d'IFRIC 13 et sont comptabilisés pour leur juste valeur en déduction du chiffre d'affaires lors de l'achat effectué par le nouveau membre parrainé.

De la même manière, dans le cadre de sa stratégie de fidélisation le Groupe peut être amené à offrir ponctuellement à ses membres des bons d'achat pour stimuler leur engagement.

Retours

Les retours de marchandises en provenance des clients sont reconnus comme une annulation de la vente initiale. A la clôture, une provision est constituée pour tenir compte des retours non encore intervenus à date mais relatifs à des transactions de la période écoulée.

Charges opérationnelles courantes

Afin de mieux appréhender les particularités de son activité, le Groupe présente un compte de résultat par fonction, faisant ressortir les charges opérationnelles courantes suivantes :

- Coût des ventes ;
- Marketing ;
- Logistique et traitement des commandes, correspondant :
 - aux charges directement rattachées aux produits vendus ;
 - aux frais logistiques ;
- Frais généraux et administratifs.

Les charges opérationnelles courantes comprennent les amortissements sur les immobilisations incorporelles (y compris les amortissements sur actifs reconnus à l'occasion d'un regroupement d'entreprises) et corporelles.

Résultat opérationnel courant et résultat opérationnel

L'ensemble des charges opérationnelles courantes, déduites du chiffre d'affaires, permet d'obtenir *le résultat opérationnel courant* qui est un indicateur clé de performance de l'activité du Groupe.

Sur cette base *le résultat opérationnel* est obtenu en déduisant du résultat opérationnel courant les éléments suivants :

- les coûts des paiements en actions, qui comprennent la charge résultant de l'étalement de la juste valeur des actions gratuites et options de souscription d'actions attribuées au personnel ;
- les autres produits et charges ou produits opérationnels non-courants.

Résultat net

Le résultat net est obtenu en déduisant du résultat opérationnel les éléments suivants :

- le coût de l'endettement financier net, qui comprend notamment les intérêts sur dettes financières calculées sur la base du taux d'intérêt effectif, les intérêts payés dans le cadre des contrats de location financement diminués des produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ;
- les autres produits et charges financiers ;
- la charge d'impôt courant et différé.

4.1 EBITDA

Principes comptables

En complément du résultat opérationnel le Groupe présente ses résultats également sous forme d'un EBITDA (« Earnings before interest, tax, depreciation and amortization »).

L'EBITDA est un autre indicateur clé de performance de l'activité du Groupe. Il est obtenu en éliminant du résultat net :

- l'amortissement des actifs reconnus à l'occasion d'un regroupement d'entreprises ;
- les amortissements sur les immobilisations incorporelles et corporelles ;
- les coûts des paiements en actions, qui comprennent la charge résultant de l'étalement de la juste valeur des actions gratuites et options de souscription d'actions attribuées au personnel ;
- les autres charges ou produits opérationnels non-courants ;
- le coût de l'endettement financier net et les autres produits et charges financiers ;
- la charge d'impôt de l'année.

en K€	Notes	2020	2019
Résultat net		13 911	- 70 462
Am. des actifs incorp. reconnus à l'occasion d'un regroupement d'entreprise		1 134	1 134
Am. et dép. des immobilisations		15 457	14 265
<i>dont amort. en Logistique et traitement des commandes</i>		5 101	4 267
<i>dont amort. en Frais généraux et administratifs</i>		10 356	9 998
Coût des paiements fondés sur des actions	5.16	1 424	388
Éléments non récurrents	4.4	2 315	21 193
Coût de l'endettement financier		905	591
Autres produits et charges financiers		- 31	122
Impôt sur les bénéfices		6 900	1 329
EBITDA		42 015	- 31 440
<i>EBITDA en % du CA</i>		<i>6,02%</i>	<i>-5,11%</i>

4.2 Chiffre d'affaires et EBITDA par zone géographique des clients

Principes comptables

Informations sectorielles

Un secteur opérationnel est une composante distincte de l'entité qui génère des revenus et des dépenses afférentes, et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différente des autres secteurs opérationnels. Un secteur opérationnel est suivi et analysé régulièrement par les principaux décideurs opérationnels de la Société afin de mesurer la performance de ce secteur et d'allouer des ressources distinctes.

Selon les critères d'IFRS 8, la direction du Groupe a jugé que Showroomprivé.com se compose d'un unique secteur opérationnel, la vente de produits et services sur Internet.

Le Groupe déploie son offre en France et dans 8 autres pays à partir de son unique plateforme basée en France.

Pour présenter le chiffre d'affaires et l'EBITDA, le Groupe regroupe ses clients selon leur origine géographique sur les deux zones suivantes :

France	International
France métropolitaine et DOM-TOM	Belgique, Espagne, Italie, Portugal, Pays-Bas, Maroc

Les chiffres se présentent comme suit :

en K€	2020			2019		
	Total consolidé	France	Internat.	Total consolidé	France	Internat.
Ventes Internet	688 124	581 688	106 436	603 113	504 138	98 975
Autre	9 384	9 111	274	12 449	10 726	1 723
Chiffre d'affaires total	697 508	590 798	106 710	615 562	514 864	100 698
<i>Croissance des ventes</i>	13,3%	14,7%	6,0%	-8,4%	-8,0%	-10,3%
<i>EBITDA en % du CA</i>	6,0%	6,8%	1,9%	-5,1%	-4,8%	-6,8%

La répartition du chiffre d'affaires 2019 a été retraitée afin de prendre en compte la reclassification de la revente des retours internet sur le marché grossistes en « autre chiffre d'affaires », et les revenus issu de l'asilage et de certaines ventes de coupons en « chiffre d'affaires Internet ». L'impact sur le périmètre France de ce retraitement est de 2,7 millions d'euros.

L'EBITDA par zone géographique implique une allocation des charges opérationnelles afférentes à l'activité courante en fonction du chiffre d'affaires.

4.3 Charges opérationnelles courantes par nature

Le résultat opérationnel courant inclut les charges opérationnelles suivantes :

en K€	2020	2019
Coût des ventes	- 424 497	- 428 018
Charges externes	- 175 381	- 144 600
Charges de personnel	- 58 869	- 58 483
Impôts et taxes	- 3 499	- 4 426
Dotations aux amortissements	- 15 468	- 13 970
Dotations aux dépréciations et provisions	5 271	- 9 058
Autres produits et charges d'exploitation	359	- 3 788
Charges opérationnelles courantes	-672 084	-662 344

4.4 Autres produits et charges opérationnels non-courants et coût des paiements en actions

Principe comptable

Les autres produits et charges opérationnels non-courants comprennent les charges ou produits significatifs jugés de nature non-récurrente par le Groupe pour la compréhension de son activité, comme par exemple

- des plus-values et des moins-values de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles ;
- des frais de restructuration approuvés par la direction ;
- des coûts de litiges ;
- des frais relatifs aux regroupements d'entreprises ;
- des dépréciations de goodwill.

Au titre de l'exercice 2020, les coûts des paiements en actions et les autres produits et charges opérationnels non-courants comprennent essentiellement les éléments suivants :

- la charge résultant des attributions gratuites d'actions y compris les contributions sociales afférentes s'élevant à -1,4 millions d'euros ;
- des coûts relatifs à l'arrêt d'un projet logistique devenu non stratégique pour -1,5 millions d'euros, dont -1,1 millions d'euros d'amortissement exceptionnel en lien avec une cession d'actifs robotisés et -0,4 million d'euros d'autres charges afférentes (démontage, remise en état du site) ;
- des dons à la fondation d'entreprise Showroomprivé, au fonds de dotation et à diverses associations caritatives pour -0,4 million d'euros ;
- des honoraires de conseil à caractère non récurrent pour -1,1 millions d'euros ;
- une provision pour risque dans le cadre d'un litige à caractère commercial et non courant pour -0,6 million d'euros ;
- des pénalités et des reprises de provisions de nature fiscale pour +1,3 millions d'euros. Ce produit est compensé par une charge d'impôt sur les bénéfices en lien avec des exercices précédents pour -1,7 millions d'euros.

Au titre de l'exercice 2019, les coûts des paiements en actions et les autres produits et charges opérationnels non-courants comprennent essentiellement les éléments suivants :

- des charges résultant des attributions gratuites d'actions y compris les contributions sociales afférentes pour -0,4 millions d'euros ;
- des charges de restructuration pour -2,9 millions d'euros ;
- des honoraires de conseil et des provisions pour risques à hauteur de -2,7 millions d'euros ;
- des charges relatives à l'arrêt d'un projet devenu non-stratégique pour -3,5 millions d'euros ;
- un complément de prix relatif à l'acquisition de Saldi Privati pour -2,3 millions d'euros ;
- des provisions diverses sans impact sur la trésorerie pour environ -10 millions d'euros.

4.5 Impôts sur le bénéfice

Principe comptable

La charge d'impôts de l'exercice résulte de l'impact des impôts sur les bénéfices dûs dans les différentes juridictions où le Groupe est actif ainsi que l'impact des impôts différés.

Impôts exigibles

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable de l'exercice, déterminé en utilisant le taux d'impôt en vigueur, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes. L'impôt exigible inclut également toute dette d'impôt qui provient de la déclaration de dividendes.

Une convention d'intégration fiscale a été mise en œuvre à partir du 1^{er} janvier 2012, entre l'ensemble des entités françaises du Groupe. Au titre de cette convention, chaque entité enregistre sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, la société mère enregistrant de son côté tous profits éventuels.

Impôts différés

Le Groupe peut être amené à comptabiliser des impôts différés en cas :

- de différences temporelles entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

4.5.1 Charge d'impôt de l'exercice

Le produit d'impôt au titre de l'exercice 2020 s'analyse comme suit :

<i>en K€</i>	2020	2019
Impôts différés	67	1 893
Impôts exigibles	- 6 967	- 3 222
Impôts sur les bénéfices	- 6 900	- 1 329

Au titre de l'exercice 2020, la charge d'impôt effectif recouvre :

- des impôts sur résultats bénéficiaires dus par SRP Maroc et SRP Spain pour -0,5 millions d'euros ;
- des charges de « contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises » (CVAE) en France à hauteur de -1,3 millions d'euros ;
- la charge d'impôt sur les sociétés du périmètre d'intégration fiscale s'élève à 3,3 millions d'euros (le produit d'intégration fiscale est de +0,9 millions d'euros) ;
- une charge d'impôts liée aux contrôles fiscaux pour -1,7 millions d'euros (cf. 5.10 Provisions).

Le résultat relatif aux impôts différés en 2020 est quasi-inexistant sur la période.

Au titre de l'exercice 2019, la charge d'impôt effectif recouvre :

- des impôts sur résultats bénéficiaires dus principalement par Beauté Privé et SRP Maroc pour -1,2 millions d'euros ;
- des charges de « contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises » (CVAE) en France à hauteur de -0,5 millions d'euros ;
- des crédits d'impôts pour 1,4 millions d'euros.

Le résultat relatif aux impôts différés en 2019 s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- l'activation partielle des pertes fiscales, au regard de l'intégration fiscale des entités situées en France pour 5 millions d'euros ;
- 1,5 millions d'euros de charges d'impôts différés diverses ;
- 3,2 millions d'euros relatifs à la dépréciation de l'impôt différé activé chez Saldi Privati.

4.5.2 Réconciliation du taux d'imposition effectif avec le taux théorique

L'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'impôt théorique applicable en France s'analyse comme suit :

<i>en K€</i>	2020	2019
Résultat global	13 911	-70 462
Réintégration de la charge d'impôts	-6 900	-1 339
Résultat global avant charge d'impôts	20 811	-69 133
Taux d'imposition en France	32,02%	32,02%
Charge d'impôt théorique	6 664	-22 136
<i>Eléments de rapprochement avec le taux effectif:</i>		
Non-reconnaissance d'impôts différés sur pertes de la période	38	15 958
Différences permanentes	1 817	3 530
CVAE nette d'IS	927	365
Incidence de la charge résultant de l'attribution gratuite d'actions	452	124
Différences de taux	-508	1 176
Mécénat	-931	-322
Dépréciation d'IDA nés au cours de périodes antérieures		3 190
Impact des déficits antérieurs utilisés sur la période	-2 337	
Autres	778	-556
Charge d'impôt réel	6 900	1 339
<i>Taux effectif d'impôt</i>	<i>33%</i>	<i>-2%</i>

Les différences permanentes sont principalement constituées par la charge d'impôt liée au redressement fiscal 2015-2016 pour 1,7 M€.

5. NOTES SUR LE BILAN

5.1 Goodwill

Principes comptables

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition en date d'acquisition (conformément à la norme IFRS 3 révisée), qui est la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe (cf. note 2.5). La différence entre le prix d'acquisition et l'actif net identifié est comptabilisé en goodwill.

Le Groupe évalue le goodwill à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée augmentée le cas échéant du montant des participations ne donnant pas le contrôle ; plus
- la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes ; moins
- la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Dans les 12 mois qui suivent l'acquisition, le prix d'acquisition doit être affecté aux actifs et passifs identifiables acquis. Cette affectation peut donner lieu à la reconnaissance d'actifs incorporels tels que marque, fichier adhérent, technologie...

Quand la différence entre l'actif net identifié et la contrepartie transférée est négative, le profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

La contrepartie transférée (qui comprend le prix payé) pour acquérir la cible est évaluée à la juste valeur. Elle correspond à la somme des justes valeurs des actifs donnés aux vendeurs, des dettes de l'acquéreur vis-à-vis des vendeurs, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur.

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel à la date de clôture ou plus fréquemment s'il existe un indice de perte de valeur (cf. Note 5.1).

Durant l'exercice, le Goodwill n'a pas connu de variation :

en K€	31/12/2019	Allocation définitive PPA 2018	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotations de l'exercice	Autres changements	31/12/2020
Goodwill	123 685	-	-	-	-	-	123 685
Dép. Goodwill	-	-	-	-	-	-	-
Total valeur nette	123 685	-	-	-	-	-	123 685

Test de valeur

Principes comptables

La valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles est testée dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur, et au moins une fois par an en ce qui concerne les goodwill et les marques qui ne font pas l'objet d'un amortissement.

Dans le cadre du contrôle de la valeur du goodwill, ainsi que de l'ensemble des autres actifs incorporels et corporels tels que détaillés aux notes 5.2 et 5.3, un test de dépréciation est réalisé au 31 décembre de chaque année. Ce test consiste à comparer la valeur comptable de l'UGT à sa valeur recouvrable qui correspond à la valeur la plus élevée de la juste valeur minorée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée selon la méthode des flux nets de trésorerie futurs actualisés.

La valeur d'utilité est estimée en utilisant des projections de flux de trésorerie sur la base des prévisions d'exploitation existantes, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Des taux d'actualisation (s'appuyant sur le coût moyen pondéré du capital) ont été appréciés à partir d'analyses du secteur dans lequel le Groupe exerce son activité. Les prévisions existantes sont fondées sur l'expérience passée ainsi que sur les perspectives d'évolution du marché.

Unités génératrices de trésorerie

La valeur recouvrable est testée au niveau d'une unité génératrice de trésorerie (UGT). Compte tenu de son activité de ventes en ligne et de son organisation, le Groupe n'a identifié qu'une seule UGT.

Méthode pour déterminer la valeur d'utilité

Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur d'utilité de cette seule unité générant ses flux de trésorerie (unités génératrices de trésorerie).

S'appuyant sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés (méthode dite des « discounted cash-flows »), l'évaluation de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire, qui incluent des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Des taux d'actualisation (s'appuyant sur le coût moyen pondéré du capital) et de croissance à long terme sur la période au-delà de cinq ans, appréciés à partir d'analyses du secteur dans lequel le Groupe exerce son activité, sont appliqués à l'évaluation de l'unité générant les flux de trésorerie.

Dépréciation d'actifs

Lorsque la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée en priorité aux goodwill et reconnue en résultat opérationnel dans le compte « Autres produits et charges opérationnels ».

➤ Hypothèses de valorisation

Au 31 décembre 2020, les principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur de cette unité génératrice de trésorerie sont les suivantes :

- méthode de valorisation de l'unité génératrice de trésorerie : valeur d'utilité ;
- nombre d'années sur lequel les flux de trésorerie sont estimés puis projetés à l'infini : 5 ans (la cinquième année étant projetée à l'infini) ;
- taux de croissance à long terme : 2,0% (2019 : 2,0%) ;
- taux d'actualisation : 9,39% (2019 : 9,8%).

Dans le cadre des prévisions sous-jacentes, le Groupe part d'une suite logique de sa croissance d'activité pour converger graduellement vers la croissance perpétuelle de la période normative. Dans ce contexte le taux de rentabilité (sur la base de l'EBITDA) augmente pour trouver un niveau supérieur au niveau des dernières années.

➤ Résultat de valorisation

Le résultat de ce test de dépréciation, n'a pas conduit à la reconnaissance de pertes de valeur au 31 décembre 2020.

Par ailleurs, une analyse de sensibilité du calcul à la variation des paramètres-clés, faite au titre de chacun des exercices, n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie deviendrait inférieure à la valeur comptable des actifs qui la composent :

- Une hausse de 500 points de base du taux d'actualisation ;
- Une baisse de 100 points de base du taux de croissance à long terme ;
- Une baisse de la marge opérationnelle (EBITDA) de 100 points de base sur l'ensemble des périodes comprises dans la valorisation ;
- Une baisse de la croissance du chiffre d'affaires de 500 points de base (hors croissance perpétuelle).

5.2 Autres immobilisations incorporelles

Principes comptables

Les immobilisations incorporelles sont évaluées initialement à leur valeur d'acquisition ou de production.

Les immobilisations incorporelles peuvent être amorties, le cas échéant, sur des périodes qui correspondent à leur protection légale ou à leur durée d'utilisation prévue.

L'amortissement est calculé linéairement en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Conformément à IAS 38, les dépenses de développement, c'est-à-dire découlant de l'application des résultats de la recherche en vue de la production de développements et projets informatiques (applications, logiciels applicatifs etc.) et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisées en tant qu'immobilisation lorsque le Groupe peut démontrer :

- la faisabilité technique, son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et sa capacité à la mettre en service ou à la vendre ;
- la disponibilité des ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement ;
- que l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché ou son utilité pour le Groupe).

Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les coûts de la main-d'œuvre directe. Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Durées d'utilité et amortissements

Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Logiciels : 1 à 3 ans
- Fichier membre : 7 ans
- Technologie : 7 ans

- Marque : non amortie
- Dépenses de développement : 4 ans

Les principes de dépréciation sont détaillés dans la note 5.1 (« Test de valeur »).

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles concernent principalement la capitalisation d'une partie des frais de développement engagés durant la période. Ces dépenses concernent essentiellement l'amélioration de la version mobile du site internet, le développement du site internet lui-même et des systèmes de traitement des commandes client, incluant l'optimisation de la logistique ainsi que le déploiement d'un ERP comptable.

en K€	31/12/2019	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Reclassements et mises au rebut	31/12/2020
Frais de développement	29 314	5 867				35 181
Logiciels	11 643	230	- 37		97	11 933
Marques	32 419					32 419
Fichier membres	13 258					13 258
Autres immobilisations incorporelles	260	30			- 213	77
Immobilisations incorporelles	86 894	6 127	- 37	-	- 116	92 868
Amt/Dép. frais de développement	- 15 190			- 6 606		- 21 796
Amt/Dép. logiciels	- 8 246		8	- 1 604	105	- 9 737
Amt/Dép. fichier membres	- 8 992			- 1 172	170	- 9 994
Amt/dép. immobilisations incorporelles	- 32 428	-	8	- 9 382	275	- 41 527
Total valeur nette	54 466	6 127	- 29	- 9 382	159	51 341

en K€	31/12/2018	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Reclassements et mises au rebut	31/12/2019
Frais de développement	21 983	7 331	-	-	-	29 314
Logiciels	11 113	1 892	-	-	- 1 362	11 643
Marques	32 419	-	-	-	-	32 419
Fichier membres	13 258	-	-	-	-	13 258
Autres immobilisations incorporelles	244	16	-	-	-	260
Immobilisations incorporelles	79 017	9 239	-	-	- 1 362	86 894
Amt/Dép. frais de développement	- 9 479	-	-	- 5 711	-	- 15 190
Amt/Dép. logiciels	- 8 509	-	-	- 1 148	1 411	- 8 246
Amt/Dép. fichier membres	- 7 758	-	-	- 1 221	- 13	- 8 992
Amt/dép. immobilisations incorporelles	- 25 746	-	-	- 8 080	1 398	- 32 428
Total valeur nette	53 271	9 239	-	- 8 080	36	54 466

5.3 Immobilisations corporelles

Principes comptables

Immobilisations corporelles

Valorisation à l'entrée de périmètre

Les immobilisations corporelles figurent initialement au bilan à leur coût d'acquisition ou de production.

Durées d'utilité et amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties à partir du moment où elles sont installées et prêtes à être utilisées, ou pour les biens produits en interne, à partir du moment où l'actif est achevé et prêt à être utilisé.

L'amortissement est calculé linéairement en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principes de dépréciation sont détaillés dans la note 5.1 (« Test de valeur »). Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

- Agencements et aménagements : 5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels : 3 à 10 ans
- Matériels de bureau : 3 ans
- Matériels informatique et photographique : 3 ans
- Mobiliers : 3 à 7 ans
- Matériels de transport : 5 ans

Contrats de location

Conformément à la nouvelle norme d'application IFRS 16, les contrats de location du Groupe regroupent les contrats immobiliers (bureaux et stockages) dans l'ensemble des pays dans lesquels le Groupe opère.

A compter du 1er janvier 2019, le Groupe applique IFRS 16 « contrats de location ».

En application d'IFRS 16, l'ensemble des contrats de location (à l'exception des contrats décrits ci-après) est comptabilisé au bilan du Groupe par la constatation d'un actif immobilisé correspondant au droit d'utilisation du bien qui sera amorti sur la durée de location retenue et d'une dette au titre des loyers futurs.

A la date de transition, le Groupe a choisi d'appliquer la méthode de transition rétrospective simplifiée qui consiste à comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation égal au montant des obligations locatives ajustée si nécessaire des loyers prépayés ou avantages incitatifs à recevoir du bailleur. Les taux d'actualisation appliqués aux contrats immobiliers sont basés sur le taux d'emprunt marginal du Groupe.

Les durées de location retenues comprennent les durées fermes du contrat et les éventuelles périodes de renouvellement prévues que le Groupe est raisonnablement certain d'exercer ainsi que les options de renouvellement que le Groupe est raisonnablement certain de ne pas exercer. En France, il a été retenu, le plus souvent, une période de 9 ans pour les baux immobiliers.

Le Groupe a choisi d'appliquer la mesure de simplification suivante : les loyers des contrats immobiliers et d'équipement correspondant à un actif de faible valeur unitaire ou à une location de courte durée (inférieure à 12 mois) sont comptabilisés directement en charges.

Les principaux contrats suivants n'ont pas été inscrits au bilan du Groupe :

- Contrats concernés par les exemptions énoncées ci-dessus ;
- Contrats considérés comme des contrats de service pour lesquels la charge de loyer est constatée directement dans le compte du résultat du Groupe en résultat opérationnel ;

- Contrats considérés comme des actifs substituables dès lors que le bailleur a la possibilité de modifier l'emplacement du locataire sans versement d'une contrepartie financière significative. Plusieurs contrats au sein des aéroports sont concernés.

Les principales variations des immobilisations corporelles sur l'exercice 2020 peuvent s'expliquer par les principaux éléments suivants : la cession de certains actifs liés à la robotisation (2,9 millions d'euros) et l'acquisition de moyens nécessaires à l'instauration du télétravail lié aux conditions sanitaires (0,6 millions d'euros), comme présenté ci-dessous.

➤ **Actifs dont le Groupe est propriétaire**

en K€	31/12/2019	1er Application IFRS16	Acquisitions	Cessions	Dotations	Reclassements/ Mises au rebus	31/12/2020
Droit d'utilisation	26 504					- 756	25 748
Terrains	-						-
Constructions et agencements	-						-
Installations tech, matériel & outillage	18 170		2 074	- 2 991			17 253
Immobilisations corporelles en cours	609		268			- 160	717
Avances et acomptes s/immo. corp.	-						-
Autres immobilisations corporelles	22 359		1 202	- 120		1	23 442
Immobilisations corporelles	67 642		3 544	- 3 111	-	- 915	67 160
Amt/Dép. du droit d'utilisation	- 3 334				- 3 259	447	- 6 146
Amt/Dép. constructions et agencements	-						-
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	- 7 243			1 102	- 1 644		- 7 785
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	- 12 216			109	- 2 317		- 14 424
Amt/dép. immobilisations corporelles	- 22 793		-	1 211	- 7 220	447	- 28 355
Total valeur nette	44 849		3 544	- 1 900	- 7 220	- 468	38 805

en K€	31/12/2018	1er Application IFRS16	Acquisitions	Cessions	Dotations	Reclassements/ Mises au rebus	31/12/2019
Droits d'utilisation		20 557	5 947				26 504
Terrains	1 223			- 1 223		-	-
Constructions et agencements	1 612		506	- 2 118			-
Installations tech, matériel & outillage	8 755		4 243			5 172	18 170
Immobilisations corporelles en cours	5 462		528	- 83		- 5 298	609
Avances et acomptes s/immo. corp.	-						-
Autres immobilisations corporelles	20 887		2 204	- 703		- 29	22 359
Immobilisations corporelles	37 939	20 557	13 428	- 4 127	-	- 155	67 642
Amt/Dép. du droit d'utilisation					- 3 334		- 3 334
Amt/Dép. constructions et agencements	- 826			850	- 24		-
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	- 5 827		-		- 1 416		- 7 243
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	- 10 526			558	- 2 248		- 12 216
Amt/dép. immobilisations corporelles	- 17 179	-	-	1 408	- 7 022	-	- 22 793
Total valeur nette	20 760	20 557	13 428	- 2 719	- 7 022	- 155	44 849

Les acquisitions et activations de l'exercice 2019 comprennent principalement les dépenses en cours pour l'amélioration de la productivité des services et visant à optimiser les livraisons et le traitement des commandes

clients pour un montant de 9 millions d'euros. Au cours du 1^{er} semestre 2019, le Groupe a cédé un actif immobilier financé en location financement dont la valeur nette à la date de cession s'élevait à 1,9 millions d'euros.

➤ Droit d'utilisation en application d'IFRS16

Les droits d'utilisation se décomposent ainsi :

en K€	31/12/2019	Acquisitions	Cessions	Fin de contrat	Dotations	31/12/2020
Droit d'utilisation	26 504			- 756		25 748
Immobilisations corporelles	26 504			- 756		25 748
Amt/Dép. du droit d'utilisation	- 3 334			447	- 3 259	- 6 146
Amt/dép. immobilisations corporelles	- 3 334			447	- 3 259	- 6 146
Total valeur nette	23 170			- 309	- 3 259	19 602

Au cours de l'exercice 2020, aucun nouveau contrat entrant dans la définition de la norme IFRS 16 n'a été signé. Cependant, certains d'entre eux ont été suspendus ou ont pris fin durant cette même période sans renouvellement.

en K€	31/12/2018	1er Application IFRS 16	Acquisitions	Cessions	Dotations	31/12/2019
Droit d'utilisation		20 557	5 947			26 504
Immobilisations corporelles	-	20 557	5 947			26 504
Amt/Dép. du droit d'utilisation					- 3 334	- 3 334
Amt/dép. immobilisations corporelles	-				- 3 334	- 3 334
Total valeur nette	-	20 557	5 947		- 3 334	23 170

5.4 Immobilisations financières

en K€	31/12/2019	Acquisitions	Cessions	Reclass.	31/12/2020
Prêts, cautionnements et autres créances	1 347	6	- 126	- 13	1 214
Immobilisations financières	1 347	6	- 126	- 13	1 214
Dép. prêts, cautionnements et autres créances	-	-	-	-	-
Dép. immobilisations financières	-	-	-	-	-
Total valeur nette	1 347	6	- 126	- 13	1 214

en K€	31/12/2018	Acquisitions	Cessions	Reclass.	31/12/2019
Prêts, cautionnements et autres créances	3 599	309	- 2 561		1 347
Immobilisations financières	3 599	309	- 2 561	-	1 347
Dép. prêts, cautionnements et autres créances	-	-	-	-	-
Dép. immobilisations financières	-	-	-	-	-
Total valeur nette	3 599	309	- 2 561	-	1 347

5.5 Stocks

Principes comptables

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur estimée de réalisation.

Le coût des stocks comprend les coûts d'acquisition des stocks et les coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent (coûts d'approche). Cette valeur tient également compte des escomptes, remises, rabais et ristournes obtenues des fournisseurs.

Une dépréciation est comptabilisée sur la base d'une analyse de l'ancienneté, de la nature et de la rotation du stock afin de prendre en compte la perte de valeur y afférant si la valeur de réalisation estimée est inférieure à la valeur comptable.

La valeur de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité et en tenant compte des différents canaux de distribution qui existent au sein du Groupe à savoir via les ventes internet et via sa filiale ABC Sourcing spécialisée dans les ventes B2B.

en K€	31/12/2020			31/12/2019		
	Valeur brute	Dépr.	Valeur nette	Valeur brute	Dépr.	Valeur nette
Stocks d'emballages et fournitures	893		893	669		669
Stocks de marchandises	70 603	- 10 572	60 031	66 819	- 19 115	47 704
Total Stocks	71 496	- 10 572	60 924	67 488	- 19 115	48 373

Les stocks ont connu un rafraichissement significatif en 2020 du fait des éléments suivants :

- un très bon écoulement sur le stock existant dans un contexte de forte demande et une appétence accrue du consommateur pour le e-commerce ;
- un accès à des stocks frais à de bonnes conditions économiques lié à la situation sanitaire en Europe induisant la fermeture de boutiques et magasins ;
- l'ouverture d'un univers outlet sur le second semestre permettant de favoriser l'écoulement des stocks plus anciens sur internet ;
- l'intensification de mesures afin de réduire le stock retour (optimisation renvois fournisseurs / réintégration en stock ferme / B2B en derniers recours) ;
- la poursuite des ventes B2B.

De manière conjointe tous ces éléments induisent une réduction du stock ancien éventuellement déprécié et une augmentation du stock frais, plus particulièrement en fin d'année, afin d'accompagner les ambitions de croissance de la société sur 2021.

5.6 Clients, avances et acomptes versés

Principes comptables

Les créances clients et autres débiteurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur.

en K€	31/12/2020			31/12/2019		
	Valeur brute	Dépr.	Valeur nette	Valeur brute	Dépr.	Valeur nette
Produits à recevoir			-		-	-
Créances clients	8 355	- 1 145	7 210	13 562	- 505	13 057
Avances et acomptes versés, avoirs à recevoir	15 196	- 2 099	13 097	9 293	- 1 803	7 490
Total Clients et comptes rattachés	23 551	- 3 244	20 307	22 855	- 2 308	20 547

5.7 Ventilation créances par échéance

en K€	31/12/2020	< 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans ou plus
Prêts, cautionnements et autres créances	1 214		150			1 064
Total Immobilisations financières	1 214	-	150	-		1 064
Créances clients	7 210	7 210				
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	13 097	13 097				
Total Clients et comptes rattachés	20 307	20 307				
Etat, Impôt sur les bénéfices	1 873	1 873				
Total Etat, Impôt sur les bénéfices	1 873	1 873	-	-	-	-
Créances sur personnel & org. sociaux	30	30				
Créances fiscales - hors IS	31 205	31 205				
Autres créances	223	223				
Charges constatées d'avance	20 314	20 314				
Total Autres créances	51 772	51 772				
Total Créances	75 166	73 951	150	-	-	1 064

en K€	31/12/2019	< 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans ou plus
Prêts, cautionnements et autres créances	1 347			150		1 197
Total Immobilisations financières	1 347	-	-	150		1 197
Créances clients	13 057	13 057				
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	7 490	7 490				
Total Clients et comptes rattachés	20 548	20 548				
Etat, Impôt sur les bénéfices	4 657	1 161	28	1 465	1 169	834
Total Etat, Impôt sur les bénéfices	4 657	1 161	28	1 465	1 169	834
Créances sur personnel & org. sociaux	29	29				
Créances fiscales - hors IS	22 800	22 800				
Autres créances	646	646				
Charges constatées d'avance	17 969	17 969				
Total Autres créances	41 444	41 444				
Total Créances	67 996	63 153	28	1 615	1 169	2 031

5.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Principes comptables

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue. Ils comprennent également les OPCVM répondant à la définition d'équivalents de trésorerie selon IAS 7. Les OPCVM ne répondant pas à la définition de trésorerie et équivalents de trésorerie sont classés en autres actifs courants.

Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

en K€	31/12/2020	31/12/2019
Placements à court terme	1 768	
Banques	129 065	49 049
Trésorerie nette	130 833	49 049

Sur l'exercice 2020, la variation nette de la trésorerie pour +81,8 millions d'euros s'explique essentiellement par :

- Le tirage de ligne de crédit pour un montant de 41,7 millions d'euros net de remboursement ;
- Les activations des frais de recherche et développement ainsi que les acquisitions d'actifs immobilisés pour un montant de 9,7 millions d'euros ;
- L'augmentation de capital en début de second semestre pour 9,1 millions d'euros.

5.9 Engagements envers le personnel

Principes comptables

Régime de retraite à cotisations définies

Le Groupe est essentiellement soumis à des régimes de retraite à cotisations définies.

Les régimes à cotisations définies font l'objet de versements par les salariés et par les sociétés du Groupe auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite. Les obligations du Groupe se limitent au paiement de ces cotisations qui sont donc enregistrées en compte de résultat dès qu'elles sont encourues.

Régime de retraite à prestations définies

Le Groupe est également soumis à des régimes de retraite à prestations définies, notamment pour les indemnités de fin de carrière versées aux salariés.

Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Le taux d'actualisation est égal au taux, à la date de clôture, fondé sur des obligations de première catégorie dont les dates d'échéances sont proches de celles des engagements du Groupe. Ce taux est de -0,21% au 31 décembre 2020 (le taux retenu au 31 décembre 2019 était de -0,02%).

en K€	31/12/2019	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Reprise (prov. non- utilisée)	Autres variations	Reclassement	31/12/2020
Provisions pour pensions et retraites	65			86		- 4	147
Total	65	-	-	86	-	- 4	147

en K€	31/12/2018	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Reprise (prov. non- utilisée)	Autres variations	Variations de périmètre	31/12/2019
Provisions pour pensions et retraites	101			- 36			65
Total	101	-	-	- 36	-	-	65

5.10 Provisions

Principes comptables

Une provision est reconnue dans l'état de la situation financière consolidée à la clôture d'un exercice si, et seulement si, il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont actualisées lorsque l'effet de la valeur temps est significatif.

en K€	31/12/2019	Dotations de l'exercice	Reprises (prov. utilisée)	Reprises (prov. non utilisée)	Reclassement	31/12/2020
Provisions pour pensions et retraites < 1 an					4	4
Total Provisions pour pensions et retraites	-	-	-	-	4	4
Provisions pour litiges < 1 an	4 778	3 860	- 4 286		- 151	4 201
Total Provisions pour risques	4 778	3 860	- 4 286	-	- 151	4 201
Autres provisions pour charges	347	92				439
Total Provisions pour charges	347	92	-	-		439

Les dotations aux provisions nettes de reprises concernent principalement des frais de restructuration (+0,4 millions d'euros) les litiges commerciaux (+1,5 millions d'euros), des litiges prud'homaux (+0,6 millions d'euros). La provision constatée au 31 décembre 2019, pour couvrir le risque lié à la résiliation anticipée du bail en l'état de futur achèvement pour un montant de 1 million d'euros a été reprise sur 2020 suite à son paiement sur le premier semestre.

Par ailleurs, à la fin de l'exercice 2019 la société Showroomprivé.com faisait l'objet de deux contrôles fiscaux portant sur les exercices 2013 et 2014 et sur 2015 et 2016. La société ayant reçu les avis de mises en recouvrement sur l'exercice 2020, la provision constatée au 31 décembre 2019 pour un montant de 2 millions d'euros a été reprise.

Les dotations et reprises des autres provisions pour charges concernent exclusivement le forfait social relatif aux attributions d'actions gratuites.

5.11 Impôts différés

en K€	31/12/2019	Incidence résultat	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Autres	31/12/2020
Impôts différés - actif	-	- 5			59	55
Impôts différés - passif	77	- 77				-
Solde net d'impôts différés	- 77	72	-	-	59	55
Ventilation de l'impôt différé par nature						
ID / différences temporaires	529	- 862			19	- 314
ID / Autres retraitements.	32	583			40	655
ID / Elimination des résultats internes	-					-
Activation de reports déficitaires	13 566	- 1 034				12 532
ID / PPA	- 10 437	1 113				- 9 324
ID / Annulation frais d'établissement	- 2	2				-
ID / Retraitement des engagements de retraite	-					-
ID / Retraitement du crédit-bail locataire	- 8	- 10				- 18
ID / R&D	- 3 758	280				- 3 478
Solde net d'impôts différés par Nature	- 77	72	-	-	59	55

Au 31 décembre 2020, les variations d'impôts différés par résultat ne sont pas significatives, et résultent principalement d'une reprise du solde passif constaté au titre de l'exercice précédent.

Au regard de la situation du Groupe, l'exercice 2020 était la première année de retournement au titre de laquelle le groupe enregistre un résultat bénéficiaire depuis de nombreuses années. Il a été décidé de ne pas activer d'impôts différés relatifs aux déficits reportables au-delà des impôts différés passifs. Cette décision sera revue sur l'exercice à clore au 31 décembre 2021, au vu des résultats futurs. Le montant des déficits reportables non activés s'élève à 103,4 millions d'euros au 31 décembre 2020.

en K€	31/12/2018	Incidence résultat	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Autres	31/12/2019
Impôts différés - actif	3 214	- 3 212	-	- 2		-
Impôts différés - passif	5 182	- 5 105	-	-		77
Solde net d'impôts différés	- 1 968	1 893	-	- 2	-	- 77
Ventilation de l'impôt différé par nature						
ID / différences temporaires	390	139				529
ID / Autres retraitements.	223	- 189		- 2		32
ID / Elimination des résultats internes	-					-
Activation de reports déficitaires	11 107	2 459				13 566
ID / PPA	- 9 881	- 556				- 10 437
ID / Annulation frais d'établissement	- 2					- 2
ID / Retraitement des engagements de retraite	-					-
ID / Retraitement du crédit-bail locataire	- 450	442				- 8
ID / R&D	- 3 356	- 402				- 3 758
Solde net d'impôts différés par Nature	- 1 968	1 893	-	- 2	-	- 77

Au 31 décembre 2019, les variations d'impôts différés par résultat résultent principalement de :

- L'amortissement des actifs incorporels identifiés lors des allocations de prix (PPA) à la création du Groupe puis lors de l'acquisition de Saldi Privati, ABC Sourcing et Beauté Privée entraînant une reprise d'impôt différé passif à due concurrence ;
- L'immobilisation des projets de recherche et développement et l'amortissement inhérent ;

- L'activation liée aux pertes fiscales générées dans le cadre de l'intégration fiscale en France pour un montant de 5,6 millions d'euros ;
- La dépréciation de l'impôt différé actif chez Saldi Privati pour 3,2 millions d'euros qui avaient été comptabilisés antérieurement et relatifs à des reports déficitaires.

5.12 Emprunts et dettes financières

Principes comptables

L'ensemble des dettes est enregistré initialement à la juste valeur. Après leur comptabilisation initiale, le Groupe évalue au coût amorti tous les passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de transactions.

en K€	31/12/2019	Emprunts levés	Emprunts remboursés	Reclassements	31/12/2020
Emprunts auprès établis. de crédit	-	9 000		53 832	62 832
Dettes locatives à plus d'un an	20 349		- 472	- 2 420	17 457
Total Dettes financières MLT	20 349	9 000	- 472	51 412	80 289
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	55 066	75 996	- 40 210	- 53 832	37 020
Dettes locatives à moins d'un an	2 966		- 2 966	2 420	2 420
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an	-				-
Concours bancaires (trésorerie passive)	-				-
Concours bancaires (dettes)	32	152	- 32		152
Total Dettes financières CT	58 064	76 148	- 43 208	- 51 412	39 592
<i>Dont Crédit-Bail</i>	<i>163</i>		<i>- 111</i>		<i>52</i>
Total Emprunts et dettes financières	78 413	85 148	- 43 680	0	119 882

Au 31 décembre 2020, la variation des dettes financières excluant les dettes locatives s'explique principalement par la souscription de l'emprunt PGE pour 35 millions d'euros et d'une ligne de financement de 10 millions d'euros auprès de la CADIF.

La présentation de la dette, court terme/long terme, a été revue au 31 décembre 2020 et prend en compte les effets du protocole de conciliation homologué en date du 28 mai 2020.

Ces ratios sont respectés au 31 décembre 2020.

en K€	31/12/2018	Effet des changements de norme (*)	Emprunts levés	Emprunts remboursés	Autres	31/12/2019
Emprunts auprès établis. de crédit	19 505		35 550		- 55 055	-
Dettes locatives à plus d'un an	-	17 368	5 947		- 2 966	20 349
Total Dettes financières MLT	19 505	17 368	41 497	-	- 58 021	20 349
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	1 334		250	- 1 573	55 055	55 066
Dettes locatives à moins d'un an		3 189		- 3 189	2 966	2 966
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an	21 364			- 21 364		-
Concours bancaires (trésorerie passive)	25			- 25		-
Concours bancaires (dettes)			32			32
Total Dettes financières CT	22 723	3 189	282	- 26 151	58 021	58 064
<i>Dont Crédit-Bail</i>	<i>1 385</i>			<i>- 1 222</i>		<i>163</i>
Total Emprunts et dettes financières	42 228	20 557	41 779	- 26 151	-	78 413

5.13 Ventilation des dettes par échéance

en K€	31/12/2020	< 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans ou plus
Emprunts auprès établis. de crédit (Crédit-bail)	-					
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an (crédit-bail)	52	52				
Dettes locatives (1)	19 878	2 420	2 521	2 657	2 430	9 850
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an	99 952	37 120	8 117	10 716	12 400	31 599
Total emprunts et dettes assimilées	119 882	39 592	10 638	13 373	14 830	41 449
Dettes fournisseurs	43 306	43 306				
Fournisseurs - Factures non parvenues	77 404	77 404				
Clients - Avances et acomptes reçus	11 495	11 495				
Total Fournisseurs et comptes rattachés	132 205	132 205	-	-	-	-
Etat - impôts sur les bénéfices	1 513	1 513				
Total Impôts sur les bénéfices	1 513	1 513	-	-	-	-
Dettes envers les organismes sociaux	10 490	10 490				
Dettes sociales	-	-				
Dettes fiscales	11 306	11 306				
Autres dettes	5	5				
Produits constatés d'avance	23 596	23 596	-	-	-	-
Total Autres dettes	45 397	45 397				
TOTAL	298 996	218 707	10 638	13 373	14 830	41 449

en K€	31/12/2019	< 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans ou plus
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an (crédit-bail)	163	163				
Dettes locatives (1)	23 314	2 966	2 562	2 095	2 657	13 035
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an	54 935	54 935				
Total emprunts et dettes assimilées	78 412	58 064	2 562	2 095	2 657	13 035
Dettes fournisseurs	32 859	32 859				
Fournisseurs - Factures non parvenues	70 507	70 507				
Clients - Avances et acomptes reçus	7 104	7 104				
Total Fournisseurs et comptes rattachés	110 470	110 470	-	-	-	-
Etat - impôts sur les bénéfices	12	12				
Total Impôts sur les bénéfices	12	12	-	-	-	-
Dettes envers les organismes sociaux	10 363	10 363				
Dettes sociales	-	-				
Dettes fiscales	9 323	9 323				
Autres dettes	1 195	1 195				
Produits constatés d'avance	21 200	21 200	-	-	-	-
Total Autres dettes	42 080	42 080				
TOTAL	230 975	210 626	2 562	2 095	2 657	13 035

(1) En 2019, 23,3 millions d'euros liés à l'application d'IFRS 16.

5.14 Définition des classes d'actifs et de passifs financiers par catégorie comptable

<i>en K€</i>					
Classes d'actifs et de passifs	31/12/2020				
	Actifs/Passifs évalués à la JV par le compte de résultat	Actifs/Passifs évalués au coût amorti	Actifs/Passifs évalués à la JV par capitaux propres	Total de la valeur nette comptable	Juste valeur de la classe
Actifs financiers		1 214		1 214	1 214
Créances d'exploitation et autres créances courantes		72 078		72 078	72 078
Instruments financiers dérivés				0	0
Créances liées à l'activité d'intermédiation				0	0
Autres actifs non courants				0	0
Fonds liés à l'activité d'intermédiation				0	0
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	130 833			130 833	130 833
TOTAL ACTIF	130 833	73 293	0	204 126	204 126
Emprunts et dettes financières		80 289		80 289	80 289
Autres dettes non courantes			147	147	147
Emprunts et concours bancaires (part < 1 an)		39 593		39 593	39 593
Dettes d'exploitation et autres dettes courantes		177 602		177 602	177 602
Dettes liées à l'activité d'intermédiation				0	0
Instruments financiers dérivés				0	0
TOTAL PASSIF	0	297 484	147	297 631	297 631

<i>en K€</i>					
Classes d'actifs et de passifs	31/12/2019				
	Actifs/Passifs évalués à la JV par le compte de résultat	Actifs/Passifs évalués au coût amorti	Actifs/Passifs évalués à la JV par capitaux propres	Total de la valeur nette comptable	Juste valeur de la classe
Actifs financiers		1 347		1 347	1 347
Créances d'exploitation et autres créances courantes		61 991		61 991	61 991
Instruments financiers dérivés				0	0
Autres actifs non courants				0	0
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	49 049			49 049	49 049
TOTAL ACTIF	49 049	63 338	0	112 387	112 387
Emprunts et dettes financières		20 349		20 349	20 349
Autres dettes non courantes			65	65	65
Emprunts et concours bancaires (part < 1 an)		58 064		58 064	58 064
Dettes d'exploitation et autres dettes courantes		152 551		152 551	152 551
Instruments financiers dérivés				0	0
TOTAL PASSIF	0	230 964	65	231 029	231 029

5.15 Plans d'options de souscription d'actions

Principes comptables

Des options d'achat et de souscriptions d'actions ont été accordées à un nombre défini de salariés et mandataires sociaux du Groupe. Elles donnent droit de souscrire à des actions Showroomprivé Groupe S.A. au cours d'une période de 10 ans, en cas de réalisation de conditions spécifiques, à un prix d'exercice fixe déterminé lors de leur attribution.

Les options font l'objet d'une évaluation correspondant à la juste valeur de l'avantage accordé au salarié ou au mandataire social à la date d'octroi. La charge relative à ces options est reconnue en autres produits et charges opérationnels, sur la période d'acquisition des droits de l'option, en contrepartie des capitaux propres.

La juste valeur de l'option est déterminée par application du modèle de « Black and Scholes », dont les paramètres incluent notamment le prix d'exercice des options, leur durée de vie, le prix de référence de l'action à la date d'attribution, la volatilité implicite du prix de l'action, et le taux d'intérêt sans risque. La charge comptabilisée tient également compte des hypothèses de turnover de l'effectif bénéficiant de l'attribution d'options.

L'Assemblée Générale des actionnaires a autorisé le 5 août 2010, le Conseil d'Administration à consentir à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, en une ou plusieurs fois, et ce pendant un délai de 38 mois, des options donnant droit à la souscription d'actions.

L'Assemblée Générale des actionnaires a autorisé le 27 octobre 2014, le Conseil d'Administration à consentir à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, en une ou plusieurs fois, et ce pendant un délai de 38 mois, des options donnant droit à la souscription d'actions.

Les principales caractéristiques de ces plans et les bases de calcul sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4	Plan n°5	Plan n°6	Plan n°7	Plan n°8	Plan n°9
Date de l'assemblée générale	05/08/10	05/08/10	05/08/10	05/08/10	05/08/10	05/08/10	05/08/10	05/08/10	27/10/14
Date du conseil d'administration	05/08/10	05/08/10	31/01/11	30/11/11	15/10/12	15/01/13	15/04/13	04/10/13	27/10/14
Nb total d'options autorisées	544 320	1 260 000							84 500
Nb total d'options attribuées au cours des exercices précédents	544 320	315 000	295 087	38 750	345 242	50 000	169 712	50 363	70 902
Nb total d'options exercées au cours des exercices précédents	- 544 320	- 315 000	- 166 813	-	- 160 812	- 43 570	- 74 506	- 40 355	- 36 258
Nb total d'options exercées sur la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nb total d'options annulées	-	-	- 100 000	- 38 750	- 126 406	- 6 430	- 48 438	- 2 343	- 15 624
Nb total d'options restantes au 31 décembre 2019	-	-	28 274	-	58 024	-	46 769	7 665	19 020
Nb total d'options attribuées au cours de l'exercice	-	-	27 088	-	55 588	-	44 807	7 345	18 225
Nb total d'options restantes au 31 décembre 2020	-	-	55 362	-	113 612	-	91 576	15 010	37 245
Durée d'acquisition moyenne pondérée des options (en années)	-	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Prix de l'action à la date d'attribution / par hypothèse, considéré comme égale au prix d'exercice	4,00	4,00	4,00	4,60	5,20	5,20	5,20	5,60	7,20
Prix d'exercice (en €)	4,00	4,00	4,00	4,60	5,20	5,20	5,20	5,60	7,20
Volatilité attendue	32%	32%	32%	32%	35%	35%	35%	35%	35%
Juste valeur unitaire moyenne pondérée à la date d'attribution	-	0,29	0,32	0,37	0,42	0,38	0,37	0,77	1,24

Il est précisé que les plans n°1 et 2 sont destinés à des mandataires sociaux. Dans le cas du plan n°1, l'acquisition des droits a été immédiate à la date de constitution de SRP Groupe et de réalisation des apports.

En fonction des paramètres de calcul utilisés dans la détermination de la juste valeur selon le modèle de Black & Scholes, et sur la base d'une hypothèse actualisée du taux de turnover du personnel attributaire, aucune charge

n'a été reconnue en « Autres charges opérationnelles » au 31 décembre 2020, comme c'était le cas lors de l'exercice précédent.

5.16 Plans d'attributions gratuites d'actions

Principes comptables

Des plans d'attributions gratuites d'actions ont été mis en place au profit des salariés et mandataires sociaux. Conformément à la norme IFRS2, les actions gratuites font l'objet d'une évaluation correspondant à la juste valeur de l'avantage accordé au salarié ou au mandataire social à la date d'octroi. La charge relative à ces actions, ainsi que les contributions sociales afférentes, sont reconnues sur la ligne « coûts des paiements en actions », sur la période d'acquisition.

La juste valeur des actions gratuites prend en compte les hypothèses de turnover de l'effectif bénéficiant des attributions gratuites d'actions.

L'Assemblée Générale des actionnaires a autorisé le 25 septembre 2015, le 30 mai 2016 et le 26 juin 2017, le Conseil d'Administration à attribuer à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, en une ou plusieurs fois, et ce pendant un délai de 38 mois, des actions gratuites. Ces plans ont été mis en place dans le cadre l'introduction en bourse sur le marché réglementé Euronext.

Les principales caractéristiques de ces plans et les bases de calcul sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	Date de l'assemblée générale	Date du conseil d'administration	Nb total d'actions gratuites autorisées	Nb total d'actions gratuites attribuées au cours des exercices précédents	Nb total d'actions gratuites attribuées au cours de l'exercice	Nb total d'actions gratuites exercées	Nb total d'actions annulées	Nb total d'actions restantes au 31 décembre 2020	Durée d'acquisition moyenne pondérée des actions gratuites (en années)	Prix de l'action à la date d'attribution	Juste valeur unitaire moyenne pondérée à la date d'attribution
Plan n°1	25/09/15	25/09/15	625 000	625 000	-	- 625 000	-	-	1,0	17,62	16,94
Plan n°2	25/09/15	29/10/15	100 000	100 000	-	- 73 546	- 26 454	-	2,0	17,62	16,94
Plan n°3	25/09/15	29/10/15	400 000	400 000	-	- 188 975	- 211 025	-	2,0	17,62	15,24
Plan n°4	30/05/16	30/05/16	52 500	52 500	-	-	- 52 500	-	2,0	19,19	13,83
Plan n°5	30/05/16	30/05/16	24 003	24 003	-	- 15 950	- 8 053	-	2,0	19,19	13,83
Plan n°6	30/05/16	14/02/17	60 956	59 836	-	- 37 738	- 22 098	-	2,0	22,69	17,02
Plan n°7	30/05/16	14/02/17	48 969	47 004	-	-	- 47 004	-	2,0	22,69	17,02
Plan n°8	30/05/16	26/06/17	18 133	18 133	-	- 6 988	- 11 145	-	2,0	23,50	17,63
Plan n°9	30/05/16	26/06/17	100 199	98 857	-	- 9 310	- 89 547	-	2,0	23,50	17,63
Plan n°10	26/06/17	04/12/17	340 975	340 309	-	- 116 155	- 224 154	-	2,0	10,00	7,40
Plan n°11	26/06/17	04/12/17	251 952	250 314	-	- 112 791	- 137 523	-	2,0	10,00	7,40
Plan n°12	26/06/17	04/12/17	6 302	6 302	-	- 6 302	-	-	2,0	10,00	7,50
Plan n°13	26/06/17	14/06/18	10 497	10 497	-	- 6 928	3 516	7 085	2,0	6,44	4,08
Plan n°14	26/06/17	14/06/18	14 698	14 698	-	- 6 928	- 685	7 085	2,0	6,44	4,45
Plan n°15	26/06/18	15/02/19	307 102	307 102	-	- 106 307	- 134 746	66 049	2,0	2,60	1,82
Plan n°16	26/06/18	15/02/19	15 200	15 200	-	- 15 200	-	-	2,0	2,60	1,82
Plan n°17	26/06/18	15/02/19	300 000	300 000	-	-	- 300 000	-	2,0	2,60	1,82
Plan n°18	26/06/18	26/06/19	1 177 704	1 177 704	-	- 328 819	401 726	1 250 611	2,0	2,60	1,82
Plan n°19	12/03/20	12/03/20	656 375	-	656 375	-	-	656 375	2,0	0,68	0,68
Plan n°20	16/12/20	16/12/20	918 824	-	918 824	-	-	918 824	2,0	1,75	1,75
Plan terminé											

En fonction des paramètres de calcul utilisés dans la détermination de la juste valeur et sur la base d'une hypothèse actualisée du taux de turnover du personnel attributaire, la charge reconnue en « Autres charges opérationnelles » s'élève à 1,4 millions d'euros pour l'exercice 2020 (hors forfait social).

Le montant global restant à comptabiliser entre 2021 et 2023 au titre de ces plans est de 1,9 millions d'euros.

5.17 Résultat par action

Principes comptables

L'information présentée est calculée selon les principes suivants :

Résultat de base par action

Le résultat de la période (part du Groupe) est rapporté au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période après déduction des actions propres détenues au cours de la période. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation est une moyenne annuelle pondérée ajustée du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période et calculée en fonction de la date d'émission des actions au cours de l'exercice.

Résultat dilué par action

Le résultat de la période (part du Groupe) ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, pris en compte pour le calcul du résultat de base par action, sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives dont les options de souscription d'actions et les plans d'attributions gratuites d'actions (Notes 5.15 « Plans d'options de souscription d'actions » et 5.16 « Plans d'attribution gratuite d'actions »).

5.17.1 Résultat net par action

	2020	2019
Résultat net - part attribuable aux actionnaires de l'entité consolidante (en K€)	13 911	- 70 462
Nombre d'actions ordinaires pondérées	81 710 510	50 661 936
Résultat par action (en €)	0,170	- 1,391

5.17.2 Résultat net dilué par action

	2020
Résultat net - part attribuable aux actionnaires de l'entité consolidante (en K€)	13 911
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)	84 355 693
Résultat dilué par action (en €)	0,165

Étant donné le résultat net déficitaire en 2019, le résultat dilué correspond au résultat par action.

5.18 Analyse de la variation du besoin en fonds de roulement

en K€	31/12/2019 Valeur nette	Variations avec impact sur la trésorerie	Mouvements de périmètre et autres mouvements	31/12/2020 Valeur nette
Stock	48 373	12 551		60 924
Clients	20 548	- 157	- 84	20 307
Charges constatées d'avance	17 969	2 345		20 314
Autres actifs courants (hors CCA)	23 474	7 729	255	31 458
Sous-totaux Actif (1)	110 364	22 467	171	133 003
Fournisseurs	110 470	21 741	- 7	132 204
Produits constatés d'avance	21 200	2 396		23 596
Autres passifs courants	20 880	1 036	- 115	21 801
Sous-totaux Passif (2)	152 550	25 173	- 122	177 602
Besoin en fonds de roulement (1)-(2)	- 42 186	- 2 706	293	- 44 599
Variation du BFR				- 2 413

en K€	31/12/2018 Valeur nette	Variations avec impact sur la trésorerie	Mouvements de périmètre et autres mouvements	31/12/2019 Valeur nette
Stock	99 061	- 50 688		48 373
Clients	32 005	- 11 457		20 548
Charges constatées d'avance	18 190	- 221		17 969
Autres actifs courants (hors CCA)	19 135	4 339		23 474
Sous-totaux Actif (1)	168 391	- 58 027	-	110 364
	-	-		
Fournisseurs	140 316	- 29 846		110 470
Produits constatés d'avance	23 576	- 2 376		21 200
Autres passifs courants	20 380	500		20 880
Sous-totaux Passif (2)	184 272	- 31 722	-	152 550
	-	-		
Besoin en fonds de roulement (1)-(2)	- 15 881	- 26 305	-	- 42 186
Variation du BFR				- 26 305

6. EXPOSITION DU GROUPE AUX RISQUES FINANCIERS

6.1 Risque de marché

6.1.1 Risque de change

Le Groupe n'est pas exposé de manière significative au risque de change sur ses activités opérationnelles. La grande majorité des transactions (internet) effectuée par ses clients est facturée ou payée en euros. L'essentiel des achats effectués auprès des fournisseurs est facturé ou payé en euros.

Si l'euro s'apprécie (ou diminue) par rapport à une autre monnaie, la valeur en euro des éléments d'actif et de passif, de produits et de charges initialement comptabilisés dans cette autre devise diminuera (ou augmentera). Ainsi, les variations de valeur de l'euro peuvent avoir un impact sur la valeur en euro des éléments d'actif et de passif, les produits et les charges non libellés en euros, même si la valeur de ces éléments n'a pas varié dans la devise d'origine.

Une variation de 10% des parités sur les devises autres que les devises fonctionnelles des filiales n'auraient pas d'impact significatif sur le résultat net du Groupe de l'exercice 2020, comme cela a été le cas sur les exercices antérieurs.

6.1.2 Risque de taux d'intérêt

➤ Placements de trésorerie

Le Groupe est en principe exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses placements de trésorerie.

En 2020, à l'instar de 2019 le Groupe fait très peu de placements à court terme. L'impact d'une baisse des taux d'intérêt de 1 point appliquée aux taux courts aurait donc eu un impact non significatif sur le résultat net du Groupe.

➤ Financements bancaires

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses financements externes à moyen et long terme tirés à la date de clôture. Il s'agit des financements suivants :

- Dans le cadre de l'accord avec ses banques en avril 2020, Le Groupe a renouvelé des lignes de financement pour 62 millions d'euros. Ces lignes sont rémunérées à taux variable.
- Le Groupe a contracté en juin 2020 auprès de la CAIDF (Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France) un prêt d'un montant de 35 millions d'euros garanti par l'Etat (PGE) à taux variable.

L'impact d'une augmentation des taux d'intérêt de 1 point appliquée aux taux courts aurait eu un impact annualisé de 66 K€ sur le résultat avant impôt du Groupe.

6.2 Risque de liquidité

Afin de gérer le risque de liquidité pouvant résulter de l'exigibilité des passifs financiers, que ce soit à leur échéance contractuelle ou par anticipation, le Groupe met en œuvre une politique de financement prudente reposant en particulier sur le placement de sa trésorerie excédentaire disponible en placements financiers sans risque.

Le Groupe a souscrit une garantie bancaire dans le cadre la signature d'un contrat de location en l'état de futur achèvement.

6.3 Risque de crédit

Les actifs financiers qui pourraient par nature exposer le Groupe au risque de crédit ou de contrepartie correspondent principalement :

- aux créances clients : ce risque est contrôlé quotidiennement à travers les processus d'encaissement et de recouvrement. En outre, le nombre élevé de clients individuels permet de minimiser le risque de concentration de crédit afférent aux créances clients ;
- et aux placements financiers : le Groupe a pour politique de répartir ses placements sur des supports monétaires de maturité courte, en général pour une durée inférieure à 1 mois, dans le respect de règles de diversification et de qualité de contrepartie.

La valeur comptable des actifs financiers comptabilisée dans les états financiers, qui est présentée déduction faite des pertes de valeur, représente l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit.

Le Groupe ne détient pas d'actifs financiers significatifs en souffrance et non dépréciés.

Les créances clients au 31 décembre 2020 par échéance de règlement sont les suivantes :

en K€	< 3 mois	> 3 mois et < 6 mois	> 6 mois et < 1 an	> 1 an	Total
Créances clients au 31 décembre 2020	6 768	551	517	519	8 355

7. PARTIES LIÉES

7.1 Parties liées ayant un contrôle sur le Groupe

Au 31 décembre 2020 le Groupe n'a consenti aucun prêt ni emprunt en faveur de membres de la Direction du Groupe, et aucune opération significative n'a été réalisée avec les actionnaires et les membres des organes de direction.

La rémunération des mandataires sociaux est détaillée dans le tableau ci-dessous :

<i>en K€</i>	2020	2019
Rémunérations fixes	576	528
Rémunérations variables		225
Total	576	753

Les filiales du périmètre de consolidation du Groupe effectuent des transactions entre elles, éliminées dans le cadre des comptes consolidés.

7.2 Autres parties liées

Dans le cadre normal de son activité, le Groupe réalise des transactions avec des entités partiellement détenues par certains dirigeants du Groupe. Ces opérations, réalisées sur la base de prix de marché, sont essentiellement relatives à la location des biens immobiliers suivants :

- Site des Sables d'Olonne ;
- Siège social à Saint Denis ;
- Siège social de la filiale en Espagne.

<i>en K€</i>	2020	2019
Créances/ (Dettes)		0
Achats de biens et services	888	682

8. AUTRES INFORMATIONS

8.1 Engagements reçus

Il n'y a pas d'engagements reçus à la date de clôture des trois derniers exercices.

8.2 Engagements donnés

Il n'y a pas d'engagements donnés à la date de clôture des trois derniers exercices.

8.3 Effectif fin de période

<i>No. d'employés</i>	31/12/2020	31/12/2019
Cadres	576	538
Non cadres	471	510
Total Effectif	1 047	1 048

8.4 Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

8.5 Honoraires des commissaires aux comptes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le montant total des honoraires des commissaires aux comptes pour le Groupe s'élève à 0,5 millions d'euros et se décompose ainsi :

<i>En K€</i>	KPMG AUDIT IS	Autre membre du réseau KPMG	Jérôme Benainous	Total
Certification des comptes	331	36	145	512
Services autres que la certification des comptes	21			21
Total	352	36	145	533